

# DE LA POLITIQUE DE PRÉSENCE AUX CONSEILS CONSULTATIFS!...

Le gouvernement vient de rendre au mouvement syndical un service inappréciable. Depuis fort longtemps celui-ci pratique la politique de présence dans les différents organismes institués par le pouvoir et destinés «à donner son avis» en matière économique. L'organisation ouvrière voit son appareil administratif et de propagande submergé par des tâches qui n'ont qu'un rapport épisodique, discutable et de toute façon hors de proportion avec ses possibilités, dans de multiples conseils, commissions et bureaux d'études, où il n'a d'autres droits que d'émettre un avis sur des projets administratifs, avis que de toute manière le gouvernement ne suivra que s'il est conforme à ses vues.

Ces servitudes mangent un nombre incalculable d'heures de permanents syndicaux qui pourraient être plus utilement employées par des prises de contact dans les boîtes, avec les syndiqués de base et avec les non-syndiqués.

On peut être pour ou contre la politique de présence définie par les Congrès, mais, lorsque les résultats viennent à la connaissance de l'organisation, il ne reste plus qu'une seule attitude logique: juger sur pièce les résultats de cette politique, la continuer si elle est payante, la changer si elle est négative.

J'ai dit que le gouvernement a rendu au mouvement ouvrier un service inappréciable. Pourquoi ? Eh bien parce qu'il vient de déchirer le voile et que le fruit de la politique de présence des syndicats dans les organismes d'État est apparu en pleine lumière, avec une évidence que personne ne peut plus mettre en doute. Voyons les faits:

Un débat sur le 5<sup>ème</sup> Plan vient d'avoir lieu au *Conseil économique*, les options de ce 5<sup>ème</sup> Plan qui ont été remises en question. Les observations, les avis, les conseils donnés par cet organisme au gouvernement sont clairs, nets, précis, irréfutables. Ils ne peuvent prêter à aucune équivoque, à aucune interprétation tendancieuse. Or le gouvernement les a complètement ignorés!

Il présentera devant l'*Assemblée nationale* son projet initial qui ne tient aucun compte des avis du *Conseil économique*. Alors le problème se pose. A quoi sert ce *Conseil économique*? Quelle est l'utilité de maintenir au sein de ce *Conseil* des militants syndicalistes dont les avis ne seront suivis que s'ils sont conformes aux vœux du pouvoir, qui alors prétendra s'inspirer des désirs des travailleurs et qui dans d'autres cas les rejetera? Que font les responsables syndicaux au sein du *Conseil économique*?

ILS SONT LES GARANTS DE LA BONNE VOLONTÉ DU GOUVERNEMENT A L'ÉGARD DU MONDE DU TRAVAIL ET C'EST TOUT.

Et ce qui est vrai pour le *Conseil économique* est vrai pour tous les organismes (consultatifs) mis sur pied par le pouvoir pour brouiller le jeu, voiler son caractère dictatorial et compromettre l'organisation syndicale et ses représentants qui, même lorsqu'ils rejettent les projets proposés, cautionnent, par leur présence l'organisme d'État.

Il existe pour l'aménagement de la région parisienne un comité consultatif. On demande aux militants ouvriers qui en sont membres d'y donner leur avis. A son tour le comité consultatif donnera son avis au district qui, à son tour, le soumettra au gouvernement; qui présentera ce projet amendé au *Conseil économique*, qui le renverra au gouvernement, lequel, en dernier ressort, enverra le projet à la *Chambre des députés*, simple chambre d'enregistrement, qui le retournera voté au gouvernement dans la forme même que celui-ci avait initialement décidée. Quatre opérations successives, inopérantes, se seront alors succédé, des conseils, des avis auront été donnés à tous les échelons et pourtant le projet sera promulgué dans la forme première où le gouvernement l'avait présentée aux fameuses commissions consultatives.

Alors pourquoi immobiliser des militants dont le résultat le plus clair sera simplement de cautionner les projets gouvernementaux. On sent très clairement l'immense duperie de la présence des organisations syndicales dans des organismes consultatifs dont le but est d'étendre un voile qui masque le caractère autoritaire du pouvoir.

Oui, l'aventure du *Conseil économique* déchire le voile. Ce n'est plus une question de tendance, c'est une question de bon sens. Les organisations syndicales, toutes les Organisations syndicales doivent immédiatement cesser ce marché de dupes, abandonner la politique de présence et retirer leurs otages des commissions et des comités gouvernementaux pour les envoyer aux points chauds où la lutte se poursuit et où leur présence sera plus utile.

Que l'organisation syndicale y prenne garde, hier elle était dupe, aujourd'hui le voile est déchiré; continuer cette politique ce ne sera plus être dupe mais être complice.

**Maurice JOYEUX,**  
*Montluc.*

---